



Attijari **Titrisation**

Fonds de Titrisation

FT SALAF INVEST

COMPARTIMENT INVEST AL MOUADDAF II

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE
Troisième trimestre 2023

FT SALAF INVEST

Compartiment Invest Al Mouaddaf II

Rapport trimestriel T3-2023

Période d'arrêté : 24/06/2022 au 24/09/2023

Date d'arrêté : 24/09/2023



Attijari Titrisation

TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du compartiment

2 - Informations sur l'actif

3 - Informations sur le passif

4 - Contact

FT SALAF INVEST**Compartiment Invest Al Mouaddaf II****Rapport trimestriel T3-2023**

Période d'arrêté : 24/06/2022 au 24/09/2023

Date d'arrêté : 24/09/2023



Attijari Titrisation

I DESCRIPTION DU COMPARTIMENT

En date du 09/07/2021, le compartiment « INVEST AL MOUADDAF II » du fonds de titrisation « FT SALAF INVEST » a acquis un portefeuille de 15.847 créances, ayant à cette date un capital restant dû de 749.984.241,47 MAD. Ces créances résultent de crédits à la consommation consentis par WAFASALAF à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc.

L'opération est caractérisée par une période de rechargement de trois ans, où les flux de capitaux collectés pendant chaque trimestre sont affectés à l'acquisition de nouvelles créances éligibles aux douzes premières dates de paiement trimestrielles.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/07/2021
Nombre de créances	15847
Encours des créances	749 984 241,47
Capital restant dû minimal (MAD)	10 001,97
↳ En % de l'encours à l'émission	0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	382 586,51
↳ En % de l'encours à l'émission	0,051%
Capital restant dû moyen (MAD)	47 326,58
↳ En % de l'encours à l'émission	0,006%
Taux moyen pondéré	8,75%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	175%
Durée résiduelle minimale (années)	1,96
Durée résiduelle maximale (années)	9,83
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	6,02

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 750.000.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau ci-après.

Les titres émis ne commenceront à s'amortir qu'à partir de la première date de paiement suivant la fin de la période de rechargement. Ces titres s'amortiront alors au fur et à mesure de l'amortissement des créances cédées qui composeront l'actif du compartiment après la fin de la période de rechargement.

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt	Prime de risque	Maturité (***)
Obligations A	7 237	723 700 000,00	Taux révisable (*)	0,45%	11,75 ans
Obligations S	262	26 200 000,00	2,95% (**)	1,00%	11,75 ans
Parts	2	100 000,00	NA	NA	12,50 ans
Total	7 501	750 000 000,00			

(*) Le taux d'intérêt est fixé au début de chaque période d'intérêts, il est égal au taux 13 semaines de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib un jour ouvrable avant la date de début de la période d'intérêts, augmenté de la prime de risque. Pour la première période, il est égal au taux de référence correspondant au nombre de jour exact de cette période.

(**) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêtée au 02/07/2021.

(***) Selon un scénario basé sur un taux de remboursement anticipé annuel de 25,38% et un taux de déchéance annuel de 0,74% sur le portefeuille des créances cédées.

FT SALAF INVEST**Compartiment Invest Al Mouaddaf II****Rapport trimestriel T3-2023**

Période d'arrêté : 24/06/2022 au 24/09/2023

Date d'arrêté : 24/09/2023



Attijari Titrization

II INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU COMPARTIMENT**1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux dernières dates d'arrêté (les encours sont en MAD) :

Date d'arrêté	24/12/2022	24/03/2023	24/06/2023	24/09/2023
Nombre de créances (après rechargement)	17 765	18 820	19 625	20 045
Encours des créances (avant rechargement)	662 470 501,55	650 560 114,96	656 955 217,04	656 522 105,73
Encours des créances (après rechargement)	749 497 283,76	749 418 006,26	749 230 096,19	749 092 745,91
Encours amorti sur la période	87 173 040,18	98 937 168,80	92 462 789,22	92 707 990,46
↳ En % de l'encours à l'émission	11,62%	13,19%	12,33%	12,36%
↳ Cumulé depuis l'émission	68,06%	81,25%	93,58%	105,94%
Capital restant dû minimal (MAD)	3 254,54	1 875,02	472,61	1,50
↳ En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	368 775,15	358 162,90	347 285,83	347 897,54
↳ En % de l'encours arrêté	0,049%	0,048%	0,046%	0,046%
Capital restant dû moyen (MAD)	42 189,55	39 820,30	38 177,33	37 370,55
↳ En % de l'encours arrêté	0,006%	0,005%	0,005%	0,005%
Taux moyen pondéré	8,36%	8,17%	7,93%	7,77%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	2,43	2,57	2,64	2,66
Durée résiduelle minimale (ans)	0,58	0,33	0,33	0,05
Durée résiduelle maximale (ans)	8,83	8,58	8,33	8,25
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	5,38	4,96	4,76	4,62

Le tableau ci-après détaille les opérations de rechargement (les encours sont en MAD) :

Date de rechargement	24/12/2022	24/03/2023	24/06/2023	24/09/2023
Encours global début de période	749 643 541,73	749 497 283,76	749 418 006,26	749 230 096,19
Encours global fin de période	662 470 501,55	650 560 114,96	656 955 217,04	656 522 105,73
Encours amorti sur le trimestre	87 173 040,18	98 937 168,80	92 462 789,22	92 707 990,46
Encours collecté	87 029 360,49	98 855 525,66	92 273 657,85	92 570 633,35
Encours rechargé	87 026 782,21	98 857 891,30	92 274 879,15	92 570 640,18
Encours global après rechargement	749 497 283,76	749 418 006,26	749 230 096,19	749 092 745,91
Nombre créances acquises	1 303	2 521	2 062	1 971
Encours moyen	66 789,55	39 213,76	44 750,18	46 966,33
Taux moyen pondéré	8,44%	7,00%	6,39%	6,75%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	1,22	1,82	1,42	1,12
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	7,62	3,67	4,81	5,00

2 - Situation des remboursements par anticipation

Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée

Nombre de créances remboursées par anticipation	1 246
Capital des créances remboursé par anticipation	48 945 571,15

Historique des remboursements par anticipation sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours début d'année
Janvier	21 129 385,65	2,82%
Février	21 168 852,99	2,82%
Mars	19 462 744,15	2,60%
Avril	17 914 481,44	2,39%
Mai	17 241 450,11	2,30%
Juin	15 749 435,14	2,10%
Juillet	15 809 380,29	2,11%
Août	14 394 649,63	1,92%
Septembre	18 741 541,23	2,50%
Total	161 611 920,63	21,56%

3 - Situation des échéances impayés à la date d'arrêté

Nombre de créances n'ayant aucune mensualité impayée	19 842
Nombre de créances ayant une seule mensualité impayée	68
Nombre de créances ayant plus d'une mensualité impayée	135
CRD des créances n'ayant aucune mensualité impayée	742 666 980,14
CRD des créances ayant une seule mensualité impayée	1 717 605,93
CRD des créances ayant plus d'une mensualité impayée	4 708 159,84

Historique des impayés sur la période arrêtée pour les créances ayant une seule échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours début d'année
Janvier	1 249 121,10	0,17%
Février	1 085 315,93	0,14%
Mars	1 701 797,56	0,23%
Avril	471 028,52	0,06%
Mai	704 004,15	0,09%
Juin	503 719,72	0,07%
Juillet	1 508 454,12	0,20%
Août	1 398 771,23	0,19%
Septembre	1 717 605,93	0,23%

Historique des impayés sur la période arrêtée pour les créances ayant plus d'une échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours début d'année
Janvier	2 931 041,73	0,39%
Février	3 165 742,18	0,42%
Mars	2 988 462,50	0,40%
Avril	4 147 345,28	0,55%
Mai	4 967 230,61	0,66%
Juin	5 996 268,99	0,80%
Juillet	3 297 577,54	0,44%
Août	4 248 047,68	0,57%
Septembre	4 708 159,84	0,63%

4 - Situation des créances en défaut à la date d'arrêté

Nombre de créances saines	20 045
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	41
Nombre de créances passées en défaut sur l'année en cours	127
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	250
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
Nombre de créances reclassées en créances saines sur l'année en cours	1
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	3
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	162
Nombre de créances en défaut recouvrées	88
CRD total des créances saines	749 092 745,91
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	1 216 936,33
CRD total des créances passées en défaut sur l'année en cours	4 192 514,20
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	8 680 676,19
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
CRD total des créances reclassées en créances saines sur l'année en cours	22 896,72
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	48 489,94
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	4 947 833,81
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouvrés des créances en défaut sur la période arrêtée	417 099,59
Montants recouvrés des créances en défaut sur l'année en cours	1 670 758,00
Montants recouvrés des créances en défaut depuis la date d'émission	3 684 352,44

Historique des défauts sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours début d'année
Janvier	475 658,17	0,06%
Février	630 707,87	0,08%
Mars	514 541,70	0,07%
Avril	451 571,78	0,06%
Mai	488 300,56	0,07%
Juin	414 797,79	0,06%
Juillet	412 024,85	0,05%
Août	101 881,33	0,01%
Septembre	703 030,15	0,09%
Total	4 192 514,20	0,40%

Historique de recouvrement des créances en défaut sur l'année en cours

Mois	Flux recouvrés
Janvier	64 096,80
Février	204 899,42
Mars	207 735,37
Avril	130 553,77
Mai	79 253,80
Juin	567 119,25
Juillet	29 945,09
Août	251 139,95
Septembre	136 014,55
Total	1 670 758,00

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours début d'année
Janvier	5 186 845,32	0,69%
Février	4 918 652,49	0,66%
Mars	4 665 792,25	0,62%
Avril	4 984 916,24	0,67%
Mai	4 826 700,73	0,64%
Juin	4 538 404,66	0,61%
Juillet	4 966 060,09	0,66%
Août	4 669 266,73	0,62%
Septembre	4 473 424,35	0,60%
Total	43 230 062,86	5,77%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours début d'année
Janvier	33 325 119,45	4,45%
Février	33 175 239,92	4,43%
Mars	31 233 886,86	4,17%
Avril	31 574 549,56	4,21%
Mai	30 641 553,10	4,09%
Juin	29 479 811,88	3,93%
Juillet	30 248 845,02	4,04%
Août	28 777 238,86	3,84%
Septembre	32 744 712,73	4,37%
Total	281 200 957,38	37,52%

6 - Trésorerie du compartiment

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD)	1 217 024,80
Solde du compte de réserve (en MAD)	10 001,77

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général		-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	3 557,67	2 171,90	7 726 903,47

FT SALAF INVEST**Compartiment Invest Al Mouaddaf II****Rapport trimestriel T3-2023**

Période d'arrêté : 24/06/2022 au 24/09/2023

Date d'arrêté : 24/09/2023



Attijari Titrisation

III INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU COMPARTIMENT**1 - Frais et commissions supportés par le compartiment**

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année en cours (les montants sont hors taxes en MAD) :

Trimestre	T1-2023	T2-2023	T3-2024
Début de période	24/12/2022	24/03/2023	24/06/2023
Fin de période	24/03/2023	24/06/2023	24/09/2023
CRD de base	749 497 283,76	749 418 006,26	749 230 096,19
Recouvrement	18 480,75	18 889,44	18 884,70
Dépositaire	92 403,77	94 447,20	94 423,52
Gestion	369 615,10	377 788,80	377 694,08
AMMC	52 945,85	53 662,13	54 335,65
Maroclear	2 700,00	2 700,00	2 700,00
Total	536 145,47	547 487,57	548 037,95

2 - Opérations sur les titres émis par le compartiment

Obligations A		Par titre	Total
Nominal initial		100 000,00	723 700 000,00
T1-2023	Coupon	820,00	5 934 340,00
	Amortissement	-	-
T2-2023	Coupon	894,44	6 473 062,28
	Amortissement	-	-
T3-2023	Coupon	889,33	6 436 081,21
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		100 000,00	723 700 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		2 603,77	18 843 483,49
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

Le taux d'intérêts à appliquer pour le calcul du coupon des obligations A sur la période du 24/09/2023 au 24/12/2023 est de 3,45%.

Ce taux est égal au taux 13 semaines de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib au 22/09/2023, augmenté de la prime de risque de 0,45%.

Obligations S		Par titre	Total
Nominal initial		100 000,00	26 200 000,00
T1-2023	Coupon	737,50	193 225,00
	Amortissement	-	-
T2-2023	Coupon	737,50	193 225,00
	Amortissement	-	-
T3-2023	Coupon	737,50	193 225,00
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		100 000,00	26 200 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		2 212,50	579 675,00
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal initial		50 000,00	100 000,00
T1-2023	Coupon	3 287 700,36	6 575 400,72
	Amortissement	-	-
T2-2023	Coupon	3 121 296,87	6 242 593,74
	Amortissement	-	-
T3-2023	Coupon	2 906 509,53	5 813 019,06
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		50 000,00	100 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		9 315 506,76	18 631 013,52
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de 7,5 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dûs par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve ayant été atteint, aucun montant du compte n'a été débité.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	7 500 000,00
Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée	-
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Montants du compte de réserve utilisées	-

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités sur la période arrêtée.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de plusieurs cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), les montants de capital en défaut (constatés aux périodes d'encaissement de l'année) ont été couverts à partir de l'excess spread brut des trimestres correspondants, et remboursés aux porteurs d'obligations, aux dates de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf II
Rapport trimestriel T3-2023

Période d'arrêté : 24/06/2022 au 24/09/2023

Date d'arrêté : 24/09/2023



Attijari Titrisation

IV CONTACT

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90

Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion & Structuration

m.znatni@attijariwafa.com

Tel : 05 22 49 39 94